

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLIX

LEVIS, AVRIL 1943

No 4

FRANÇOIS MAROIS ALIAS MALOUIN
ALIAS LAFAGE

Le 17 août 1829, un jeune colporteur ou, comme on disait alors, *pacotilleur*, François-Xavier Guilmet, s'arrêtait à la maisonnette de François Marois, à l'entrée de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli. Les deux hommes se connaissaient. Marois était lui-même *pacotilleur* et exerçait en outre le métier de charlatan, c'est-à-dire qu'il soignait les gens à l'aide de racines et de remèdes de sa fabrication.

Marois offrit l'hospitalité pour la nuit au jeune colporteur. Comme l'après-midi n'était pas très avancée, Guilmet aurait préféré continuer sa route. Marois le fit consentir à coucher chez lui en promettant de lui prêter un fusil pour chasser sur les grèves de Saint-Jean-Port-Joli où le gibier était en grande abondance.

Pendant que le colporteur se livrait à son plaisir pour la chasse, Marois visita quelques malades des environs. On remarqua qu'il était un peu nerveux et avait hâte de retourner chez lui, où, disait-il, il attendait un "petit marchand" pour la nuit.

Le lendemain matin, le mardi, 18 août, les contrevents de la maison de Marois restèrent fermés. On ne vit pas, non plus, le colporteur Guilmet dans le village où il aurait dû pas-

ser pour offrir ses marchandises. Les voisins remarquèrent que Marois sortit plusieurs fois de son logis mais qu'il avait l'air agité et semblait ne vouloir recevoir personne chez lui.

Le mercredi, de grand matin, on trouvait un cadavre sur le rivage, à un peu plus d'une lieue de la maison de Marois. Il n'avait pour tout vêtement qu'une simple chemise, et il portait à la tête deux fortes blessures. Tous ceux qui virent le *noyé* reconnurent le pauvre Guilmet.

Le cadavre fut transporté à la maison d'un nommé Thibault et gardé à vue jusqu'à l'enquête du capitaine de milice.

Marois ne jouissait pas d'une bonne réputation à Saint-Jean-Port-Joli. Dès lors, pour tous les habitants de cette paroisse, il y avait eu meurtre et l'assassin ne pouvait être autre que le charlatan-colporteur.

Le capitaine de milice Bélanger décida d'arrêter Marois avant même l'enquête. Comme l'individu passait pour dangereux, qu'il était sur ses gardes et pouvait se défendre, on prit certaines précautions. Une fois la nuit tombée, plusieurs miliciens armés de fusils chargés entourèrent la maison de Marois, puis un jeune garçon frappa à la porte pour prier le charlatan de se rendre auprès d'un malade. Marois, soupçonneux, ne voulut pas sortir de sa maison. Il entr'ouvrit la porte et donna au messenger une fiole contenant une potion quelconque pour le malade qu'on lui demandait d'aller visiter. Pendant ce temps, les miliciens s'étaient approchés et l'un d'eux saisit Marois au collet juste au moment où il refermait sa porte. Les précautions prises n'avaient pas été superflues car, tout près de la porte, Marois avait placé un fusil chargé et une hache.

Le capitaine Bélanger donna lecture du mandat d'arrestation à Marois puis lui demanda des nouvelles de son hôte Guilmet.

— Le colporteur Guilmet, répondit le charlatan, est parti de chez moi de grand matin, avec sa cassette sur le dos, accompagné d'un autre individu, un étranger, qui a également couché dans ma maison. Je ne sais quelle direction ils ont pris.

Le capitaine Bélanger fit ensuite entrer Marois dans sa maison. Aidé de ses miliciens, il fit des fouilles dans toutes les pièces ; on trouva un marteau ensanglanté dont la tête correspondait exactement aux deux blessures de Guilmet. On trouva également les bottes du colporteur, la clef de sa cassette, sa montre, etc., etc.

Le lavage pratiqué par Marois n'avait pas fait disparaître les taches de sang sur le plancher, les cloisons de la chambre de l'étage supérieur et le lit où, vraisemblablement, l'infortuné colporteur avait couché.

Une autre preuve peut-être aussi concluante fut découverte dans la maison de Marois. Avant d'entrer chez le charlatan, le colporteur avait compté son argent devant un jeune homme de la paroisse. Celui-ci remarqua qu'il possédait deux piastres françaises et trois sous de même dénomination. De plus, son avoir consistait en dix à douze louis. On retrouva dans la maison de Marois les pièces françaises et la totalité de la petite fortune du colporteur, soit dix à douze louis.

Les explications de Marois ne tenaient pas debout. Les taches de sang trouvées dans ses chambres, disait-il, provenaient de ce qu'il avait l'habitude de faire boucherie, ou, comme il disait, de tuer à l'intérieur de sa maison. Quant à l'argent, il tenta d'expliquer qu'il avait reçu pour des ventes de remèdes plus de six louis dans la seule journée de l'arrivée de Guilmet.

Les explications de Marois ne furent pas prises au sérieux à l'enquête du coroner qui eut lieu le lendemain, et le

charlatan fut conduit à la prison de Québec en attendant de comparaître devant la Cour du Banc du Roi.

Le procès de Marois eut lieu aux assises criminelles de Québec, en septembre 1829. Le juge en chef Jonathan Sewell présidait la cour.

On avait donné d'office un défenseur à l'accusé, mais que pouvait faire cet avocat, malgré son éloquence et son habileté, pour sauver Marois de l'échafaud? Par ses contradictions, ses subterfuges, ses mensonges, il avait aidé la Couronne à amasser des preuves de circonstances très fortes contre lui.

Un témoin déclara qu'il avait vu entre les mains de Guilmet les pièces de monnaie française trouvées dans la maison de Marois. Un autre jura qu'il avait vu le pauvre colporteur en tête à tête avec Marois, dans sa maison. Enfin, plusieurs témoins affirmèrent qu'ils avaient vu entrer Guilmet chez Marois et que personne ne l'avait vu sortir de la maison, le lendemain.

Aux preuves accablantes accumulées contre lui, Marois se contenta de répondre qu'on avait absolument rien à lui reprocher jusqu'au moment de son arrestation.

Marois, évidemment, n'avait pas une très grande confiance dans l'éloquence de son défenseur, puisqu'il voulut, lui aussi, s'adresser aux jurés. Il lut un discours préparé dans son cachot avec l'aide de son défenseur probablement. Marois, pour détruire les nombreuses preuves de circonstances recueillies contre lui par la Couronne, se contentait de faire ce qu'on appelle communément du pathos.

La charge du juge Sewell contre l'accusé fut accablante. Aussi le jury ne délibéra pas longtemps, quinze minutes tout au plus, et il revint en cour avec un verdict de culpabilité.

Le juge prononça alors la sentence de mort contre l'accusé.

Détail curieux. On conserve dans le dossier de l'assassin Marois, une demande du docteur J.-B. Grenier, datée du lendemain de sa condamnation à mort, pour obtenir le corps du supplicié pour fins de dissection.

Marois fut pendu le 30 septembre 1829, en face de l'ancienne prison de Québec, aujourd'hui le Morrin College. Les exécutions étaient alors publiques et une foule considérable s'était réunie pour assister à ce spectacle macabre. Avant de payer sa dette à la société, Marois parla à la foule et avoua qu'il avait assassiné le colporteur Guilmet. S'il faut en croire la *Gazette de Québec* du 5 octobre 1829, il ajouta "qu'il avait commis des crimes bien plus graves".

Voici, d'ailleurs, le texte même de la *Gazette de Québec* :

"Voici ce qu'on rapporte que Marois a dit mercredi avant son exécution :

"Vous savez pourquoi on m'amène ici, je suis coupable du crime dont je suis accusé — je l'avoue — le pauvre Guilmet a péri entre mes mains; si ses parens sont ici, je leur demande pardon, et je vous prie de m'aider par vos prières, car j'ai commis beaucoup de crimes. J'ai commis des crimes bien plus graves que celui pour lequel je vais mourir. Il n'est pas nécessaire de les expliquer plus au long, mon temps est très précieux, vous voyez que je suis ferme, c'est la religion qui me soutient."

* * *

Quels étaient ces crimes bien plus graves commis par Marois? Le meurtre, nous semble-t-il, est déjà un crime assez grave. Marois ne voulait pas dire par là qu'il avait commis plusieurs autres meurtres?

Dans l'*Histoire de la seigneurie de Lauzon*, M. J.-Edmond Roy écrit qu'au commencement du siècle dernier un certain docteur L'Indienne vint s'établir à la Pointe-Lévis, à un endroit assez désert du chemin qui conduit de Lauzon au débarcadère de la Traverse de Québec. Cet individu se

faisait appeler docteur mais n'était qu'un vulgaire charlatan. Il logeait les passants chez lui et plusieurs de ceux-ci, d'après la légende, disparurent fort mystérieusement.

Un fait assez troublant vient ici donner un semblant de vérité à la légende. Le docteur L'Indienne habitait une petite maison qui fut plus tard détruite pour faire place à la résidence de M. Thimolaüs Beaulieu, ancien maire de Lévis. En creusant pour les fondations de la maison Beaulieu on trouva des ossements humains. Il n'y avait pas eu de cimetière en cet endroit. Le souvenir des vieillards était précis et ils affirmaient que c'était bien là que s'élevait la maison du docteur L'Indienne.

Le docteur L'Indienne ne serait-il pas le nommé Marois, de Saint-Jean-Port-Joli? (1)

P.-G. R.

HONORÉ GERVAIS

Honoré-Hippolyte-Achille Gervais (Juge de la Cour d'Appel, fils de Charles Gervais et d'Adèle Monty, naquit à Richelieu, dans la province de Québec, le 13 août 1864. Du côté paternel il appartenait à une des plus anciennes familles de ce pays. Il avait en effet pour ancêtre direct Jean Gervaise, veuve d'Anjou pour collaborer à l'oeuvre de M. de Maisonneuve et qui dans l'exercice des importantes fonctions de procureur fiscal à Montréal, se révéla, au témoignage de nos anciens annalistes, l'un des plus intègres et l'un des plus vertueux parmi les pionniers de la colonie naissante.

Les renseignements qui précèdent sont tirés de la captivante biographie que le renseigné et regretté Aegidius Fauteux avait consacrée au juge Gervais. L'étude de M. Fauteux vient d'être mise en brochure et mériterait d'être lue par tous.

(1) Ceux qui ont lu *le Chercheur de trésor* de M. de Gaspé fils constateront que le jeune auteur s'inspira du meurtre du pauvre colporteur Gullmet pour écrire son roman.

CINQUANTE ANS DE LIBRAIRIE À MONTREAL

Ayant rapporté ce que nous avons pu relever sur libraires-papetiers — relieurs à Montréal au XVIIIe siècle, dans le B. R. H. de 1930, pp. 298 et 466, nous allignons maintenant des notes sur la plupart des nôtres qui s'adonnèrent au commerce de la librairie de 1792 à 1842.

Laisant de côté, Fleury Mesplets dont il a été maintes fois question dans bien des études, commençons par celui qui peut être le premier canadien-français à tenir boutique de livres à Montréal, fin de XVIIIe siècle.

FRANÇOIS SARAULT

Au mois de février 1794, François Sarault assiste à l'encan du stock de feu l'imprimeur-éditeur, Fleury Mesplets et il achète entre autres choses des exemplaires des brochures suivantes :

- Dialogues curieux
- Exercice manuel
- Abrégé de la versification française
- Spelling Book
- Instructions pour la Confirmation
- Cantiques
- Dévotions aux Saints Anges
- Catéchisme
- Histoire chantante de M. de la Valinière

Peut-on croire qu'il y a là un livre du sulpicien Pierre Huet de la Valinière? Ce prêtre, très remuant, vécut en

France, en Angleterre aux États-Unis et au Canada. Ses déplacements variés sont consignés dans le Dictionnaire du clergé Canadien français, de l'abbé Allaire, vol. I, p. 316. L'ouvrage signalé ci-dessus aurait-il été imprimé par Mesplets? Ce serait alors un incunable dont il n'y a plus de trace (1).

Dans un acte du notaire Lukin, daté du 30 mars 1797, les frères imprimeurs Joseph-Marie Roy et Louis Roy dissolvent leur société et chargent François Sarault, libraire, de percevoir ce qui leur est dû.

Ce marchand né en 1746, épousa en 1776, Marie-Françoise Chaubert. A son mariage avaient assisté, Raymond Fabre, père de Edouard-Raymond Fabre (dont il sera question), le chirurgien Jacques Lartigue et sa femme Marie Cherrier.

D'après le bibliophile Casimir Hébert, Sarault s'occupait aussi de la vente des journaux, des almanachs publiés par les frères Neilson à Québec. Ce qui ne l'empêchait pas d'avoir d'autres livres.

Sarault mourut en 1810, âgé de 63 ans. Il eut un homonyme François Sarault, probablement son parent qui fit commerce jusqu'en 1820 date de son décès.

Ces marchands ou commissionnaires ne pouvaient être très stockés, mais alors comment s'expliquer, par exemple, la provenance des 400 livres que laissait le riche Pierre Foretier, en 1815? (2)

Dans cette collection il y avait des ouvrages de la plupart des auteurs connus au XVIII^e siècle, ainsi qu'une encyclopédie en 35 tomes. L'expertise de ces livres fut confiée

(1) Lors d'une première vente du stock de Mesplets en 1785 un acheteur nommé Huet se porta acquéreur d'une quantité d'articles pour un montant assez élevé. Ce particulier ne serait-il pas l'abbé Huet de la Valinière? Nous n'en voyons pas d'autres.

(2) *B. R. H.*, 1941, p. 178.

au jeune libraire français Hector Bossange nouvellement arrivé à Montréal.

HECTOR BOSSANGE

Martin Bossange, libraire à Paris, envoya son fils Hector fonder une librairie à Montréal, en 1815. — Le nouveau venu, âgé de vingt ans, ouvrit un magasin où se cotoyaient, outre les livres, "un assortiment d'objets divers, tels que bonbons, pommades, chaussures, corsets, dentelles", etc. C'était en quelque sorte un bazar.

Un an après son arrivée, Hector Bossange épousa à Notre-Dame, Julie Fabre, fille de l'entrepreneur menuisier, Pierre Fabre. A ce mariage furent présents Denis-Benjamin Viger, Michel Viger et plusieurs Fabre.

Le jeune marchand s'associa, en 1818, Denis-Benjamin Papineau et, l'année suivante, retourna en France où se rendit à son tour Edouard-Raymond Fabre qui devait lui succéder un jour.

DENIS — BENJAMIN PAPINEAU

Né à Montréal, en 1789 et frère puiné de Louis-Joseph, ce Papineau avait épousé en 1813, Angélique-Louise Cornud, qui lui donna plusieurs enfants.

La société Bossange-Papineau dura peu. Comme le négociant contrariait Denis-Benjamin, il s'en fut administrer la seigneurie de son père en bordure de l'Ottawa et il fonda Papineauville. Au cours de sa carrière il sera assistant grand voyer, député du comté d'Ottawa, etc. Il quitta ce monde en 1854 (4).

THEOPHILE DUFORT

Après le départ de M. Bossange pour son pays et de M. Papineau pour la campagne, la librairie fut administrée

(4) *B. R. H.*, 1933, p. 341.

par Théophile Dufort jusqu'en 1823. Au mois d'octobre 1834, ce libraire épousa Marie-Louisa Pickel, . . . d'un avocat qui fut député de William Henry (Sorel). Deux ans plus tard, il dictait son testament et remettait l'administration de "ses magasins" au négociant Félix Vinet-Souigny. Ensuite il accepta d'être comptable à la Banque de Montréal.

Il cesse de figurer dans l'Almanach des adresses en 1842.

EDOUARD-RAYMOND FABRE

Né à Montréal en 1799, il semble avoir été faire l'apprentissage du commerce du livre en France entre 1820 et 1822. Revenu au pays, il prit la direction de l'ancienne librairie Bossange en 1823 et devint certainement le libraire à la mode durant trois décades. Ayant épousé Luce Perrault, il prit en société l'imprimeur Louis Perrault, son beau-frère.

La librairie Fabre passa de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Vincent. A cet endroit, chaque après-midi, les intellectuels se réunissaient pour discuter politique, littérature, et faire assaut d'esprit.

L'estimable E.-R. Fabre fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste et il participa à diverses oeuvres. Il était maire de Montréal lorsqu'il fut victime du choléra en 1854.

Nous ajoutons plus loin des notes sur ses associés et ses successeurs.

LOUIS PERRAULT

Habile imprimeur et homme d'affaire, il fut l'associé de son beau-frère, E.-R. Fabre de 1828 à 1835. Au mois de juin 1833, il avait épousé Marguerite Roy, fille du marchand Charles Fleury Roy. A la cérémonie assistaient l'avocat C.-O. Perrault, le notaire Huguet-Latour et les parents.

Éditeur de l'*Irish Vindicator*, journal plutôt désagréable à certaine classe, le sieur Perrault vit son atelier (rue Ste-Thérèse) saccagé par le Doric club en 1837. En 1846 et plus tard, l'imprimerie Perrault fut rue Saint-Vincent.

Cet estimable citoyen mourut à l'âge de 58 ans et fut inhumé le 8 janvier 1866. Les funérailles furent imposantes et l'on nota la présence de l'honorable Louis-Joseph Papineau, de l'honorable J.-Amable Berthelot et du marquant avocat Côme-Séraphin Cherrier. L'abbé J.-J. Perrault, prêtre de Saint-Sulpice et parent du défunt, avait officié à la cérémonie.

CHARLES-PHILIPPE LEPROHON

Petit-fils d'un lieutenant de l'armée à Québec et fils d'un négociant de Montréal, Charles-Philippe naquit le 12 mars 1696. Au mois d'octobre 1823, étant marchand à Saint-Laurent, il épousait à Notre-Dame, Angèle Nolin qui lui donna huit enfants, tous baptisés à Montréal. Ce Leprohon fit le commerce du livre surtout entre 1838 et 1846. Il eut magasin rue Notre-Dame, puis rue Saint-Sulpice. En l'an 1846, ses affaires dépérissant, il ceda "ses effets, marchandises et objets de librairie" à ses créanciers, parmi lesquels on mentionne son frère, Édouard-Martial Leprohon, Louis Delagrave et l'avocat Georges-Étienne Cartier. Il quitta alors sa ville natale pour aller s'établir à Joliette.

Dans un prochain article nous dresserons la liste des libraires qui, de 1842 à 1900 ont fondé des établissements, les uns éphémères les autres encore très solides.

E.-Z. MASSICOTTE

THE TWO KENELM CHANDLERS

During the latter part of the eighteenth century and the first part of the nineteenth there lived in the City of Quebec two men holding public position, father and son, each bearing the name, Kenelm Chandler. The full name of the son was Kenelm Connor Chandler, Connor being the surname of his mother. They were both in military service, and such historians as have had occasion to mention them have invariably confused the two. This is written with the object of enabling them to be distinguished the one from the other.

Sir James Lemoine, in his sketch of Wolfesfield, long the property of the Price family, but the one-time summer home of K. C. Chandler, says that the first house at Wolfesfield was built by Captain Kenelm Chandler, and in a footnote describes him as appointed in 1800 Commissioner to settle the domain accruing from the Jesuit estates, and subsequently becoming Seigneur of Nicolet. The commissioner for settling the Jesuit estates was Kenelm Chandler Sr. who died in 1803, whereas the Seigniorship of Nicolet was bought by his son in 1821. Also, the first house at Wolfesfield was built by Captain Kenelm Connor Chandler, the son, who bought the property from the Hon. H. Caldwell in February 1810, and immediately proceeded to build. His account book, giving all the details of the expenditure on the property, is in the possession of the writer.

In a paper by E. Fabre Surveyer, F.R.S.C., and Dorothy Warren, entitled "Some Letters of Mabane and Riedesel", published in the annual report of the Canadian Historical Association for 1930, there is reference to a duel fought at Quebec by Davidson and Chandler in 1782. The Chandler is described as "Kenneth Cameron Chandler . . . an ordonnance officer who owned one sixth of the Seignio-

ry of Nicolet. He died in 1803". The duellist was really Kenelm Chandler, the father, who died in 1803, while it was Kenelm Connor Chandler, the son, who later became the owner of *five-sixths* of the Seigniory of Nicolet. Aegidius Fauteux, in his book, "Le Duel au Canada", correctly describes the Chandler in question as an artillery officer, but gives him the second name of Connor, which belonged to the son.

The Chandlers came from the pretty and historical country town of Tewkesbury, County of Gloucestershire, England, the scene of the last battle of the Wars of the Roses. They had been landed proprietors there for several generations. A portrait of one member of the family, Nathaniel Chandler (1783-1868), who became Mayor of the town, hangs in the quaint little town-hall, and memorials to various members of the family will be found in the ancient Abbey and its graveyard. Among the properties inherited by Kenelm Connor Chandler from his father were the well-known Bell Inn and bowling green at Tewkesbury, which were the scene of the plot of the popular nineteenth century novel, "John Halifax, Gentleman", by Mrs. Craik.

Kenelm Chandler Sr.

Kenelm Chandler, (1737-1803), was the son of Nathaniel Chandler (1714-1779), of Tewkesbury. He entered military service at the age of about 18, and was attached to the Commissariat and Transport divisions of the British army. He came to Quebec in 1764, and had with him three sisters, Mary, Sarah and Nancy. Mary married George Wulff, an officer in the Royal Regiment of Artillery, who rose to be Lieutenant-General and was for a time stationed at Fort George, Niagara. Nancy married John Carloss, of the 60th Regiment, or "Royal Americans". Sarah lived with her brother in Quebec up to the time of his death and returned to England in October 1804.

During the siege of Quebec by the Americans under General Montgomery in 1775 Kenelm Chandler served in the Artillery. He was appointed Assistant Commissary of Artillery on November 15, 1775. He served as Ordnance Storekeeper at Quebec from 1779 until his death. In 1781 he became Commissary and Paymaster of Artillery at Quebec, serving as such until the general reduction of the Royal Artillery staff in March 1785. On January 29, 1784, he was appointed Barrackmaster at Quebec. On August 29, 1786, he was appointed by Lord Amherst to act as his agent in Canada in the matter of the Jesuit estates, which had been promised to Lord Amherst by King George III. Later, on December 9, 1787, when Lord Dorchester appointed a commission to report respecting the Jesuit estates, Kenelm Chandler was made First Commissioner. He was one of the witnesses to the will of Sir Frederick Haldimand, and in July 1797 acted as attorney for Sir Frederick's nephew and heir-at-law, Anthony Francis Haldimand, of London England, in the transfer of the Haldimand House (later Kent House) property at Montmorenci Falls to Captain Ralph Ross Lewin, of the 24th Regiment.

In 1792 Kenelm Chandler, the Rev. Philip Toosey, Anglican rector of Quebec, and Lieutenant George Wulff, R.A., applied for the grant of the townships of Stoneham and Tewkesbury, north of Quebec city. Stoneham was granted to Kenelm Chandler and associates on May 14, 1800, by Sir Robert Shore Milnes, and lands in Tewkesbury to Captain George Wulff on September 18 of the same year. Tewkesbury undoubtedly took its name from the English home of the Chandler family. In the possession of the writer are a number of pen and ink sketches of scenes in Stoneham and Tewkesbury by Lieutenant Henry Powell Wulff, son of the above-mentioned George Wulff and nephew of Kenelm Chandler. One of these is said to depict Lot 12, Range 2, Tewkesbury, which was doubtless the Chandler homestead.

On August 4, 1801, Kenelm Chandler was married at St. Andrews Presbyterian Church, Quebec, to Charlotte, sister of Louis Dunière, a prominent merchant of Quebec. She survived her husband, dying at Chateau Richer, June 11, 1844.

Kenelm Chandler died at his house at the corner of St. Henry and d'Aiguillon Streets, Quebec, on December 8, 1803, after an illness of about ten days. The following obituary notice appeared in the Quebec Gazette of December 15, 1803: "Died on Thursday, 8th inst., at his house in St. Henry Street, after a painful illness which he bore to the last with exemplary fortitude and resignation, Kenelm Chandler Esq., Ordnance Storekeeper and Garrison Barrackmaster, who had served His Majesty with zeal and reputation in different official capacities in this City during a period of 40 years. Equally estimable in his public and private character for integrity and goodness of heart, his death is sincerely lamented in the circle of a numerous acquaintance, more particularly by those who knew him best." He was buried in the old Protestant Burying Ground, now the churchyard of St. Matthew's Church. His grave will be found just behind the church. His Christian name has been wrongly engraved on the tombstone as "Kenelen".

Kenelm Connor Chandler

Kenelm Connor Chandler (1773-1850) was born in the City of Quebec and was the natural son of Kenelm Chandler, Sr. He entered the army at the age of twenty, obtaining a commission as ensign in the 60th (Royal American) Regiment of Foot. He was promoted Lieutenant in the First Battalion of the same Regiment on July 8, 1795, and Captain in the same battalion on May 28, 1803. Charles Michel de Salaberry obtained a commission as Captain in the same Regiment on the same day, and naturally the two Quebecers were close friends. Benjamin Sulte, in his "Histoire de la Milice Canadienne-Française", quotes M. de Gaspé as saying of Captain de Salaberry and his friend: "J'ai sou-

vent entendu dire que sa compagnie et celui du capitaine Chandler étaient les mieux disciplinées du régiment”.

On September 18, 1804 Captain Chandler married Jane Grant, daughter of Jane Holmes and her first husband, Charles Grant, of Quebec, who, at the request of General Haldimand wrote for him a report on the fur trade. After the death of Charles Grant in 1784, his widow married the Hon. John Blackwood, a well-known merchant of Quebec, who thus became Jane Grant's step-father.

Some of the early years of Captain Chandler's service in the Army were spent in Canada, but the greater part was abroad, principally in the West Indies, at that time considered the soldier's graveyard because of the prevalence of fever. He was also at the Cape of Good Hope in 1807. In May 1811 he sold his commission and retired from the Army, his health having been impaired in the course of foreign service. On December 24, 1811, he was appointed Barrack-master to the Quebec Garrison and he held that position throughout the War of 1812. He retired in June 1819.

In 1810 he had purchased from the Hon. H. Caldwell the estate of Wolfesfield, above Wolfe's Cove, described as two farms. Here he built the first house, used as a summer residence. About 1818 he sold it to Mr. David Munro, who held it until in 1828 it passed into the hands of Mr. William Price, "le père du Saguenay", in the possession of whose family it has remained to this day. On January 8, 1821, Captain Chandler purchased at sheriff's sale 2/3rds of the Seigniorship of Nicolet with the "droit de banalité" over the whole seigniorship, and on July 18, 1822, he acquired another 1/6th of the seigniorship from Dame Veuve Jean-Baptiste Lozeau, making 5/6ths in all. He then took up his residence at Nicolet, where he lived until his death on January 29, 1850. He was buried at Nicolet. On July 18, 1826, he was appointed a commissioner for the trial of small causes in his seigniorship. He was also Lieutenant-Colonel in command of the Nicolet Militia. One of the notable events which took place

at Nicolet during Captain Chandler's residence there was the visit of His Excellency the Governor-General Lord Dalhousie on May 31, 1827, for the purpose of laying the corner stone of the new building for the Seminary of Nicolet, when they were entertained at the Manor House. A tablet to the memory of Captain Chandler will be found in St. James Anglican Church at Three Rivers, to which it was transferred in 1917 when St. Bartholomew's Church, Nicolet, was taken down.

A. St-L. Frigge

T

BÂTONNIERS DE MONTRÉAL (1)

(suite)

1933-34	Henry Chauvin, K. C.
1934-35	L'hon. G.-André Fauteux, c.r.
1935-36	Arthur Vallée, c.r.
1936-37	J. A. Mann, K. C.
1937-38	Pierre Beullac, c. r.
1938-39	Paul Lacoste, c. r.
1939-40	Lawr. Macfarlane, K.C. (3)
1939-40	Lawrence Macfarlane, k.c. (3)
1940-41	Francis Fauteux, c. r.
1941-42	L'hon. Elie Beaugard, c. r.
1942-43	W. F. Chipman, K.C. (4)
1942-43	R. C. McMichael, K. C. (5)

Marechal NANTEL

(1) Le *Bulletin* a publié en 1933 (vol. 39, p. 222) sous la signature de Me Maréchal Nantel, c.r., la liste des bâtonniers de Montréal, de 1849 jusqu'à 1932 inclusivement.

(2) Décédé le 31 octobre 1939.

(3) Nommé par le Conseil le 6 novembre 1939.

(4) Nommé ministre du Canada au Chili, le 4 novembre 1942.

(5) Nommé par le Conseil le 24 novembre 1942.

LETTRE DU MARQUIS DE LOTBINIÈRE, À JOHN
HANCOCK, PRÉSIDENT DU CONGRÈS

11 novembre 1776

Monsieur,

Me voici enfin au comble de mes souhaits, puisque depuis deux jours je suis sur votre continent, et à même de pouvoir parvenir jusqu'à vous sous peu à Philadelphie, sans avoir à courir les risques que j'ai couru depuis mon départ de St. Pierre, ainsi que vous le pourrez voir en parcourant la lettre ci-jointe pour mon fils. Je vous aurai, Monsieur, la plus grande obligation de vouloir bien la lui faire remettre le plus tôt possible, dans la supposition toutefois qu'il soit encore dans vos provinces, autrement je vous prierais de vous la réserver jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous voir; et dans le cas qu'il fut encore avec vous, j'espère que vous aurez la bonté de le faire venir à Philadelphie pour le temps où je pourrai m'y rendre.

J'ai séjourné à Paris et Versailles plus de deux mois, avant de me porter à St. Malo, d'où j'ai pris mon embarquement pour St. Pierre de Miquelon. J'ai eu pendant ce séjour nombre de conférences avec M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, ainsi qu'avec d'autres personnages importants en France, qui m'ont paru prendre constamment le plus vif intérêt à la réussite de votre cause. Je puis même vous assurer que la chose allait au point, qu'il eût semblé qu'elle les affectait plus que leurs propres affaires; mais c'est ce dont nous nous entretiendrons plus au long, pendant mon séjour à Philadelphie.

Je ne vous cacherai pas, Monsieur, que je désirais beaucoup le reste de ma famille avec vous à présent. Je serais dans le cas d'agir beaucoup plus ouvertement, que je ne le pourrai jusqu'à ce que j'aie tiré Mad^e. de Lotbinière et ma fille du pays où elles sont au moment, et pour y parvenir plus promptement, mon idée serait de faire passer de suite mon

filis en Canada, moi tenant sa place tant qu'il serait absent, qui muni des instructions que nous pourrons lui donner, parviendra peut-être à nous les amener promptement. En attendant vous devez croire, par le zèle que vous m'avez connu pour la cause commune, que je ne m'épargnerai pas sur le conseil, d'après les connaissances que j'ai des lieux sur lesquels il me semble que vous devez diriger toutes vos vues, aussitôt que vous aurez réduit l'ennemi que vous avez en face, à ne pouvoir plus agir offensivement: Et comme il vous reste bien peu de temps pour voir finir la campagne, je croirais que vous n'avez rien de mieux à faire avec cet ennemi, que de le resserrer le plus que vous le pourrez, mais de n'engager avec lui aucune affaire générale qui, perdue, diviserait toute votre armée sans espérance de la pouvoir rassembler à temps, afin de prévenir la désunion, que je n'aperçois déjà que trop dans la colonie actuellement attaquée, par le peu que l'on m'en a dit depuis que je suis ici, sur laquelle je savais, dès Londres, qu'on comptait, pour ne pas dire qu'on en était déjà certain, et qui je le crois a décidé le projet d'attaque: il vous est nécessaire plus que jamais, je le pense, de vous conduire à la Fabius, poussant toujours vos vivres derrière vous, et dévastant le pays que vous abandonnez; par ce moyen vous êtes certains de condamner votre ennemi, qui ne pouvant se rafraîchir ni se recruter dans votre pays, se réduira dans le cours de l'hiver à un nombre bien peu respectable. Et vous savez mieux que moi qu'il est impossible à l'Angleterre de fournir une seconde arrivée à une dépense aussi exorbitante que celle-ci.

J'aurais bien souhaité, Monsieur, être muni, avant mon départ de Boston, d'ordres assez précis pour voler le plus possible jusqu'à vous, avec deux domestiques que j'ai, et mes équipages.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus particulier, et la plus grande considération

Monsieur
Votre très humble
et très obéissant serviteur
Lotbinière

Chatam, au Cap Cod, 11 novembre 1776.

P. S. De la Baye de Boston prêt à arriver à cette ville, ce mardi 7 heures du soir 19 novembre 1776, n'ayant pu trouver ni poste ni occasions certaines pour Boston à Harwich où j'ai séjourné malgré moi, du lundi au samedi de la dernière semaine, non plus qu'à Plymouth, où un vent forcé de nord-Ouest nous a retenu jusqu'à ce matin. J'ai été réduit à porter moi-même la présente lettre jusqu'ici. Si nous arrivons ce soir à Boston, comme je l'espère, je la ferai passer de suite à la poste, autrement ce sera demain dès le matin. Et on m'assure qu'il sera encore temps à 9 heures. Je ne sais combien j'aurai, Monsieur, de jours à attendre votre réponse. Je prévois n'être en état de laisser Boston que lorsque je la recevrai, car la goelette qui m'a apporté de St. Pierre à Chatam en est à peine partie, et ma chaise n'en pourra sortir que dans six ou sept jours pour le plus tôt, qui sera à temps, ou vraisemblablement. Cette goelette y arrivera, devant passer à Wellfleet (au Cap Cod) où elle doit rester trois ou quatre jours: ainsi je crois ne rien hasarder, vous annonçant que je ne laisserai cette ville qu'après avoir eu de vos nouvelles. Vous savez, Monsieur, combien je vous suis attaché, et à quel point je vous considère.

(Monogram)

Je profiterai du temps que je resterai à Boston pour voir la suite des ouvrages, tant à la ville et au dehors, que dans la Baye. S'il m'est possible de parcourir le haut, et s'il m'est permis de le faire, je vous en dirai mon sentiment, lorsque j'aurai l'honneur de vous voir (1).

(1) Papers of Continental Congress, no 78, XIV, pp. 125-127.

LES IRLANDAIS À QUÉBEC

Quelques Irlandais catholiques vinrent s'établir à Québec et dans le reste de la Province entre 1764 et la fin du dix-huitième siècle, mais ne devons-nous pas faire compter le gros de l'émigration irlandaise à partir de 1800 et même d'un peu plus tard?

Dans la *Vie de Mgr Plessis* du savant abbé Ferland, nous lisons :

“Durant l'été de 1820, des familles irlandaises étaient arrivées à Québec dans l'espérance d'y améliorer leur sort. N'ayant pas rencontré les avantages qu'elles y attendaient, elles se voyaient réduites à une profonde misère. Comme la saison rigoureuse de l'hiver approchait, le cœur du charitable prélat fut attristé de leur position; il essaya d'en placer quelques-unes dans les campagnes, afin de pouvoir secourir plus efficacement celles qui resteraient dans la ville.

“N'y aurait-il pas moyen”, écrivait-il à chacun des Curés, “de placer dans votre paroisse une seule famille irlandaise? Ces pauvres gens périssent de froid et de misère dans les rues. Ils ne peuvent trouver à manger dans les villes que l'argent à la main, et ils n'ont point d'argent. A la campagne, on pourrait subvenir à leurs besoins; il y a plus de charité dans vos paroisses que parmi nos concitoyens, et réellement plus de ressources. Plusieurs particuliers pourraient se réunir pour nourrir et vêtir cette famille d'ici au printemps. Il s'agit de catholiques, nos frères, étrangers dans ce pays . . . Il en restera toujours assez pour affamer la ville, quand même chaque paroisse du district se chargerait d'une famille. Enfin, il ne faut pas oublier cette parole de N.-S.: *Hospes eramet collegistis me.*”

Grâce à l'intervention du prélat, on trouva moyen de placer à la campagne une trentaine de ces pauvres familles, qui furent nourries et logées pendant l'hiver: cet arrangement permit aux citoyens de secourir plus aisément celles qui restèrent en ville."

Ces lignes de l'abbé Ferland n'indiquent-elles pas que les Irlandais commencèrent à affluer à Québec en 1820? Qui nous renseignera là-dessus?

IRL.

LES TROIS FRÈRES CARON, DÉPUTÉS

Nombre de comtés de la province de Québec comptent aujourd'hui des familles Caron. Toutes ou presque toutes descendent du même Caron établi dans la région de Québec dès les premières années du régime français.

L'abbé plus tard Mgr Napoléon Caron raconte, dans son *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, comment le premier Caron s'établit dans la région des Trois-Rivières. Il y a peut-être un peu de légende dans son récit mais le fond est vrai et établi sur des pièces authentiques. Nous le citons:

"Dans l'été de 1782, un cultivateur se présentait au manoir seigneurial (de Yamachiche) et demandait à voir madame Wilkinson. La grande dame parut et ne put s'empêcher de sourire: le bon Canadien qui la demandait portait les souliers sauvages, la proverbiale tuque bleue qui a tant amusé nos amis d'origine britannique.

"Le rire fit place à la surprise lorsque le brave cultivateur demanda à entrer en marché pour l'acquisition d'un lo-

pin de terre de 800 arpents en superficie. La surprise dut augmenter encore lorsque la dame vit notre canadien payer argent comptant une grande partie de la somme demandée pour les huit cents arpents de terre”.

Ce Caron qui venait ainsi s'établir à Yamachiche était Michel Caron qui jusque-là avait fait valoir une terre à Saint-Roch des Aulnaies, à une trentaine de lieues en bas de Québec. Michel Caron, marié à Marie-Josephte Parent, était le père de dix enfants et il voulait établir ses fils autour de lui. Les huit cents arpents de terre choisis par lui à Yamachiche se trouvaient dans un rang qui prit un peu plus tard et a conservé depuis le nom de “rang ou de village des Caron”.

Mgr Caron ajoute que Michel Caron avait fait le voyage de Saint-Roch des Aulnaies en charrette et que son argent était dans un bas de laine attaché à un essieu de sa charrette. Ceci est fort possible. En 1782, les banques n'existaient pas encore et les cultivateurs ne connaissaient pas d'autre monnaie que l'*argent dur*.

Nous connaissons dix des fils de Michel Caron: Michel, Joseph, Jean-Marie, Augustin, François, Charles, Ambroise, Gabriel, Cyrille et Louis. Ils se marièrent tous et répandirent en moins d'un quart de siècle le nom Caron non seulement à Yamachiche mais dans la paroisse voisine, la Rivière-du-Loup (Louiseville) et dans les environs.

Trois des fils de Michel Caron et de Marie-Josephte Parent représentèrent le comté de Saint-Maurice à la Chambre d'Assemblée.

Michel Caron fut député de 1804 à 1814, François Caron de 1810 à 1814, et Charles Caron de 1824 à 1830.

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque nos députés ne recevaient aucune indemnité. Ils se rendaient à Québec à leurs propres frais et payaient leur pension de leur poche

pendant toute la durée des sessions. La seule récompense des députés d'alors était de pouvoir se dire qu'ils rendaient service à leur pays et avaient mérité les suffrages de leurs concitoyens. Les trois frères Caron acceptèrent donc de siéger à la Chambre d'Assemblée par pur patriotisme et sans espoir d'obtenir aucune récompense.

P.-G. R.

LES CANADIENS AU MISSISSIPI

Un document officiel daté de Rochefort le 5 mai 1699 donne la liste des Canadiens qui étaient dans ce port, à la veille de s'embarquer pour le Mississipi, sous les ordres, je présume, de Lemoine d'Iberville.

Les officiers sont MM. de Saint-Denys, de Boisbriand, Legardeur de Caumont.

Parmi les Canadiens on mentionne les noms suivants sans, comme d'habitude, donner les prénoms: Lapointe, Labrie, Poudrier, Ducheron, Chauvin, Graveline, Morency, Léveillé, Lamothe, Saut (?), Lucas, François, Trépanier, Renard, Bourbonnière, Montreuil, Sainte-Marie, Provost, Laloire, Chauvin, Laval, Crépeau, Lafontaine, Couillard, Hamel, Brossard, Pierre, Alain, Matte, Ras, Marsolais (?), Chénier, Talon, Roy, Durbois, Lachambre, Labrière, La Taupine, Turpin, Larrivée, Bellefond, Gaulin, Labarre, Mines, Levasseur, Larose, Lavergne, Lépine, Saucier, Berri-chon, Beaudoin, Robitaille, Francoeur, Charpentier, Gauthier, Duclos, Roussin, Bonhomme, Leblanc, Deligny, Courville, Dardenne, etc., etc.

Nous avons là, où je me trompe fort, les noms d'un certain nombre de hardis gars qui firent les dernières campagnes sous les ordres de Lemoyne d'Iberville.

Quel dommage que les contrats d'engagements de ces braves n'aient pas été conservés! Il est impossible d'identifier un seul de ces hommes sans ces documents importants. En 1699, il y avait déjà des centaines de Roy, de Couillard, de Lépine, de Robitaille, etc., dans le pays.

R.

L'ORTHOGRAPHE DE MORISSEAU

L'abbé Allaire, dans le *Répertoire du Clergé canadien-français*, écrit Morisseaux-Bois-Morel. Il y a là deux erreurs.

1—Le nom ne comporte pas le "x" de la fin. Il n'y en a pas dans la manière française d'écrire ce nom. L'abbé Morisseau, que l'on rencontre si souvent dans la correspondance de Louis Veillot, est sevré de l'"x". Les deux colons du nom, venus au Canada, n'en ont pas non plus. Tanguay mentionne plusieurs variations, celle-là n'y est pas.

2—La deuxième erreur est plus subtile, et nous avons eu du mal à en retracer l'origine; mais la voici: Jean-Baptiste Morisseau, fils du pionnier Vincent, de Repentigny, interprète du roi en langue iroquoise, à Montréal, a épousé Suzanne Petit, fille de Jean Petit dit Boismorel. L'un de ses fils, François, le plus jeune des deux prêtres, s'est avisé, pour aucune raison apparente, d'accoler à son nom le sobriquet de son grand-père maternel, tout en lui donnant un pe-

tit air de noblesse avec particule et trait d'union: de Bois-Morel. Ignorant le fait, l'abbé Allaire accepte tout et va plus loin en attachant le Bois-Morel à Morisseau.

Nous ignorons encore la raison qui a porté les descendants de Jean-Baptiste Morisseau, de Montréal, à adopter l'orthographe Morisseau, D'autres écriront: Morriseau. L'une et l'autre manière s'écarte de l'orthographe primitive.

Henri MORISSEAU, O. M. I.

LES FRÈRES ET SOEURS DE Mgr SINAI

Enfants de François Sinaï et de Marguerite Vallée:
Marie-Marguerite, née à Québec le 1er juin 1763. Décédée à Québec le 17 juin 1763.

Jacques-François né à Beauport le 30 avril 1764.

Antoine, né le 12 octobre 1765 à Québec. Décédé à Québec le 3 novembre 1765.

Marguerite, née à Québec le 27 septembre 1766.

Pierre-Jean, né à Québec le 29 mai 1768. Décédé à Beaumont, le 1er avril 1769.

Alexis, né à Québec le 7 août 1769. Décédé à Québec le 28 avril 1770. Inhumé le 29 avril 1770.

Marie, née à Québec le 2 novembre 1770. Décédée le 9 juillet 1772 à Québec. Inhumée le 10 juillet 1772.

Thérèse, née à Québec le 22 septembre 1773. Décédée à Québec le 18 octobre 1777. Inhumée le 19 octobre 1777.

Magdeleine, née à Québec le 20 octobre 1777.

Joseph, né à Québec le 8 novembre 1778 (Mgr).

Marie-Louise, née à Québec le 2 février 1782.

Pierre, né à Québec le 12 juin 1784. Décédé à Québec le 6 juin 1785. Inhumé le 7 juin 1785.

UN AVERTISSEMENT DE LA GAZETTE
DE QUÉBEC

Nous trouvons cet avertissement dans la *Gazette de Québec* du 17 janvier 1771 :

“Jean Baptiste Nepveu, Maître Grammairien, avertit le Public, qu’il a établi dans la paroisse de St. Pierre du Portage, sur la rivière de l’Assomption, une École qu’il tient dans la grande Sale du Presbytere, sous la direction de Messire Jacques Degeay, Prêtre, Curé de la dite paroisse, où il enseigne la langue Latine et Française, à lire, à écrire, l’Arithmétique, le Plain-Chant, et les Règles de la Civilité. Le dit Nepveu prend des Pensionnaires à un prix raisonnable. Ceux ou celles qui desireront lui en procurer, auront assurément tout lieu d’être contents et satisfaits de lui, ainsi que ceux qui en ont depuis le dit établissement.

J. Bte. Nepveu.”

LE JUGE GUITON DE MONREPOS

Si nous ne faisons erreur, Jacques-Joseph Guiton de Monrepos fut le dernier lieutenant-général de Montréal sous le régime français.

Guiton de Monrepos rendit témoignage contre Bigot au procès dit affaire du Canada, en 1763. L'intendant Bigot se vengea de Monrepos en faisant dire à ses avocats dans son Mémoire de défense que Monrepos avait à juste titre la plus mauvaise réputation dans la colonie de la Nouvelle-France.

Pour une fois, Bigot disait vrai. La réputation de Monrepos n'était guère meilleure ici que celle de l'intendant prévaricateur.

QUESTION

La *Gazette des Campagnes*, le 22 décembre 1888, annonçait la publication prochaine d'un ouvrage sur *la vallée du lac Saint-Jean* par un M. Castel. Peu auparavant, à l'école d'agriculture de Sainte-Anne, l'auteur avait donné lecture d'une partie de son travail en préparation. Cet ouvrage a-t-il été publié? Qui nous en procurerait un exemplaire?

S. H. S.

QUESTION

Quel est le nom du commissaire qui fut envoyé au Canada en 1740 pour prendre une connaissance exacte de tout ce qui s'y passait?

P. O. P.

L'AVOCAT BEAU PARLEUR

Dans les confidences du "bon gentilhomme" à Jules d'Haberville et Archibald de Locheill au sujet des années de prison de M. de Gaspé, nous lisons :

"Comme j'avais fait à mes créanciers, depuis longtemps, l'abandon de tout ce que je possédais, que tous mes meubles et immeubles avaient été vendus à leur bénéfice, je présentai au roi supplique sur supplique pour obtenir mon élargissement après quatre ans de réclusion. Les ministres furent bien d'opinion que, tout considéré, j'avais assez souffert, mais il s'élevait une grande difficulté, et la voici : quand un débiteur a fait un abandon franc et honnête de tout ce qu'il possède, quand on a vendu tous ses meubles et immeubles, lui reste-t-il encore quelque chose ? La question était épineuse. Néanmoins, après d'assez longs débats, on décida dans la négative, malgré un argument de trois heures d'un grand arithméticien, beau parleur, qui prétendait résoudre que, qui de deux, paie deux, il reste encore une fraction. Et l'on finit par me mettre très poliment à la porte".

Quel était cet avocat beau parleur dont parle ici M. de Gaspé ?

XXX

QUESTION

Quel est ce navire qui, chargé de provisions pour la colonie affamée, périt sur l'île Verte en juin 1759 ?

R. B.

SIR ISAAC BROCK

M. Cameron Stanton, adjoint au sous-ministre du ministère de la Marine, à Ottawa, m'a fourni un jour la note qui suit sur Isaac Brock. Le père de M. Stanton était, je crois, filleul du général Brock.

“Sir Isaac Brock was dead before his appointment as Knight of the Bath reached Canada. The accounts as to where he fell vary as much as those about the death of Wolfe.

“As to the coat of arms, all that I can find at present is the coat given in Burke's peerage as that of T. H. Clutton who assumed the name of Brock. One would expect to find a *badger* in his coat as the old name for a badger was *brock*, but in Burke there is no badger.

“Clutton was a Worcester man, and Sir Isaac, of course, Guernsey.

“In Burke's landed gentry for 1863 under the name of T. H. Clutton Brock, of Pensax Court, Co: Worcester, is: “Arms: Quarterly 1st and 4th gules, three trefoils slipped or; on a chief argent; a lion passant guardant, of the field, for *Brock*.

“The Cluttons lived for some years at Pensax, Co: Worcester. It is probable that Clutton Brock had good authority for the coat assumed as above.”

Rex

LES PATOINE

Les Patoine sont bien d'origine française. Jean-Nicolas, l'ancêtre de tous, au Canada, est venu de Paris, paroisse de Saint-Eustache. Il s'est marié à Québec le 8 février 1723 avec Marie-Anne Louineau, sous le nom de Patoile dit Desrosiers. Sa signature très belle, est: Jean-Nicolas Patoile. Il était, dit l'acte de mariage, sergent des troupes de la marine. On trouve le nom sous diverses orthographe: Patoil, Patoille, Patouël, Patouelle, Patoine.

C. L.

RÉFÉRENCES BIOGRAPHIQUES CANADIENNES

Baillairgé, Pierre-Théophile — Né à Québec le 12 mars 1801, de Pierre-Florent Baillairgé et de Marie-Louise Cureux dit Saint-Germain. Il fut jusqu'à sa mort député inspecteur de la cité de Québec. Décédé à Québec le 9 novembre 1865. (Cf *La famille Baillairgé*).

Baillairgé, Flavien — Né à Québec en 1799, de Pierre-Florent Baillairgé et de Marie-Louise Cureux dit Saint-Germain. Comme ses ancêtres, il s'occupa de génie civil et d'architecture. C'est à lui que l'on doit la restauration de la porte Saint-Jean à Québec en 1823. Décédé à Beauport le 18 janvier 1847, il fut inhumé dans l'église de cette paroisse. (Cf *B. des R. H.*, 1914, p. 378).

Baillairgé, Thomas — Né à Québec le 20 décembre 1791, de François-Baillairgé et de Josephte Boutin de Piémont. Sculpteur et architecte. C'est à lui que nous devons le portrait

de la basilique de Québec bâtie en 1843-1844. Ses plus beaux ouvrages de sculpture disparurent dans l'incendie de la basilique de Québec. Décédé à Québec le 9 février 1859. Par son testament il avait légué mille louis pour l'instruction des enfants pauvres. (Cf *B. des R. H.*, 1914, p. 348).

Baillairgé, Jean — D'après la tradition familiale, Jean Baillairgé serait passé dans la Nouvelle-France sous la protection et en même temps que Mgr de Pontbriand, dans l'été de 1741. Le bon évêque l'aurait dès lors placé à l'École de Saint-Joachim où il apprit l'architecture et la sculpture. Quoiqu'il en soit Jean Baillairgé ne se qualifia jamais autrement que de "menuisier". Tout de même ses travaux de sculpture et d'architecture le font considérer comme un véritable artiste. Décédé à Québec le 3 septembre 1805. (Cf *B. des R. H.*, 1913, p. 307).

Baillairgé, L'abbé Jean-François-Xavier. — Né à Québec le 17 mars 1798, de Pierre-Florent Baillairgé et de Marie-Louise Cureux de Saint-Germain. Ordonné prêtre le 9 novembre 1829, il fut vicaire quelques années puis devint professeur au séminaire de Québec où il resta jusqu'à sa mort, le 5 octobre 1880. "Aimé et vénéré à l'égal d'un père par toute la population de Québec". (Cf *Le Courrier du Canada*, 6 octobre 1880; *B. des R. H.*, 1911, p. 321; P.-G. Roy, *Fils de Québec*, III, p. 93).

Baillairgé, François. — Né à Québec le 21 janvier 1759, il était le fils de Jean Baillairgé. Il alla étudier l'architecture, la statuaire et la sculpture en France. Il revint au pays en 1781. De tous les monuments élevés par lui il ne reste plus, croyons-nous, que l'ancienne prison de Québec aujourd'hui le Morrin College. Décédé à Québec le 14 septembre 1830. (Cf G.-F. Baillairgé, *B. des R. H.*, 1914, p. 17).
